

APPEL À CANDIDATURE

Maraîcher-e bio dans la Manche (50)

**Vous avez une expérience et/ou une formation en maraîchage biologique?
Envie de tester votre projet avant de vous installer ?**

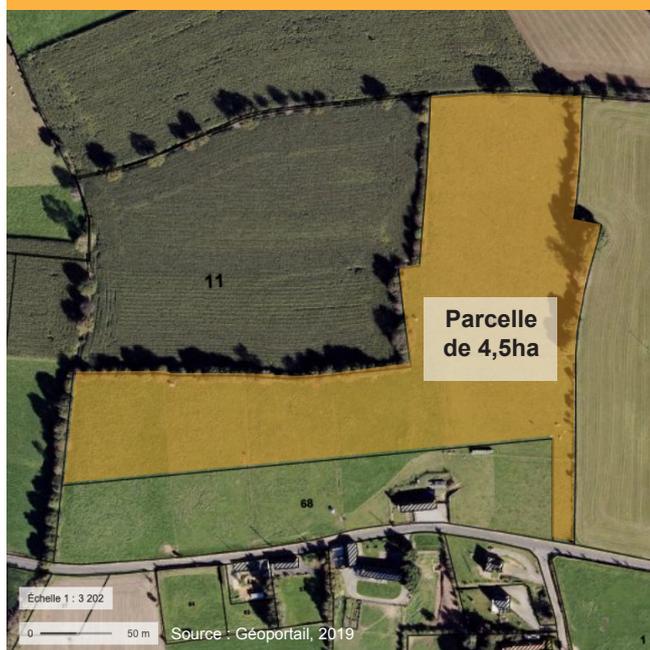
La Communauté de communes de Granville Terre et Mer, la commune de La Lucerne d'Outremer, l'association Biopousses et la Coopérative d'Activité et d'Emploi Rhizome mettent à disposition des terres, des équipements et vous appuient dans la création de votre activité.

Renseignements :

Rhizome : contact@cae-rhizome.com - 02 33 29 35 90

Biopousses : contact@biopousses.fr - 02 14 15 83 11

Localisation géographique



La parcelle se situe à 20 min de Granville et d'Avranches, sur la commune de La Lucerne d'Outremer (820 hab.) avec commerces et services de proximité, une école et prochainement un café-épicerie.



Contexte foncier

Parcelle de 4,5 ha actuellement en prairie temporaire.

Qualité du sol

Sol de nature limon sablo-argileux, favorable au maraîchage. La culture sera en maraîchage biologique.

Environnement

Parcelle en longueur bordée de haies bocagères, avec double accès (nord et sud). Parcelles voisines en prairies, cultures de maïs et céréales. Située à 10 minutes à pied du bourg de La Lucerne d'Outremer. Proximité de la Forêt de La Lucerne. Bon potentiel de commercialisation.

Conditions

L'espace-test agricole de la Lucerne met à votre disposition :

- un cadre légal d'exercice d'une activité
- des moyens de production
- un accompagnement adapté au porteur de projet
- un réseau de partenaires locaux

Matériel disponible

- Tunnels
- Irrigation
- Serre de stockage et containers
- Outils de travail du sol
- Petit matériel